



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## revendications

Question écrite n° 110984

### Texte de la question

M. Christophe Masse attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la question de la mémoire des combattants en opération extérieure. En effet, la 4e génération du feu, après trente années de combats, n'a toujours pas de date officielle pour honorer ses morts et blessés ni aucun monument national dédié à leur mémoire. Depuis plusieurs années déjà, les anciens combattants des missions extérieures commémorent le 23 octobre 1983, date à laquelle cinquante-huit parachutistes français sont morts pour la France au Liban au cours d'un attentat suicide, comme date anniversaire du souvenir et de la mémoire de la 4e génération du feu. Ils réclament aujourd'hui que les sacrifices de cette jeune génération soient reconnus par un décret ou une loi qui fixerait la date du 23 octobre comme date du souvenir des morts, blessés et mutilés des opérations extérieures. Aussi, il souhaiterait savoir quelles mesures il envisage de prendre à ce sujet, afin de répondre aux attentes légitimes des combattants des opérations extérieures.

### Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants tient à préciser à l'honorable parlementaire, que les militaires de la quatrième génération du feu ont été mis à l'honneur le 29 mai dernier, dans le cadre de la Journée internationale des casques bleus des Nations unies, instituée par une résolution de l'assemblée générale de l'ONU en 2002. La ministre de la défense a, en effet, présidé à l'hôtel national des Invalides à Paris une cérémonie, en présence du ministre délégué aux anciens combattants, en hommage à tous les hommes et à toutes les femmes qui ont servi et servent encore dans des opérations extérieures. Dans son discours, la ministre a insisté sur le haut niveau de dévouement et de courage de ces soldats, tout en rappelant que cette journée exceptionnelle était l'occasion d'honorer la mémoire de ceux d'entre eux qui ont perdu leur vie au service de la paix. La médaille Dag Hammarskjöld, créée par l'ONU le 22 juillet 1997, pour honorer les personnes qui ont fait le sacrifice de leur vie dans les opérations de maintien de la paix sous le contrôle opérationnel et l'autorité de l'ONU, a été remise aux familles présentes. Enfin, au cours de cette commémoration, une plaque commémorative a été dévoilée dans la cour d'honneur des Invalides, rendant hommage aux militaires des opérations extérieures.

### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Masse](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 110984

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 novembre 2006, page 12038

**Réponse publiée le :** 13 mars 2007, page 2631